

APPEL À PROJETS L'EXPLORATOIRE AU CASTRUM 2025

Depuis 2023, le festival pluridisciplinaire Le Castrum accueille et accompagne des projets de création en espace public dans le cadre de L'Exploratoire, un dispositif de résidences permettant à des compagnies ou artistes de développer une étape de travail d'un nouveau spectacle ou une recherche artistique sans la contrainte d'aboutir à une forme déterminée.

L'Exploratoire est né suite au constat qu'il manque aujourd'hui en Suisse des dispositifs dédiés à l'expérimentation et à la création en espace public (hors les murs, in situ, site spécifiques, ..). Son objectif est de créer un cadre propice à un début de recherche ou au développement de projets/spectacles en construction, de favoriser et d'encourager les « phases test » pour la création en espace public.

Pendant ce temps de résidence à Yverdon-les-Bains, vous allez pouvoir confronter vos idées et ébauches scéniques aux citoyen·ne·x·s de la ville, aux publics du festival et aux spécificités in situ. Vous pourrez faire des recherches à ciel ouvert, vous faufiler dans le festival et saisir les occasions riches et multiples que celui-ci présente. Cette résidence peut débuter au plus tôt 2 semaines avant le festival et au plus tard le premier jour du festival, et devra se clôturer le dernier jour du festival.

A qui s'adresse l'appel à projet ?

- Artistes professionnel·le·x·s (émergents, intermédiaires ou confirmé·e·x·s) suisses ou domicilié·e·x·s en Suisse. Si le projet est une œuvre de collaboration, la moitié au moins des artistes doivent être suisses ou domicilié·e·x·s en Suisse ;
- Projets en équipe ou en solo ;
- Projets enracinés dans toutes les disciplines, langues ou contextes : danse, théâtre, cirque, performance, musique, interdisciplinaire... avec une priorité pour les projets d'arts du cirque ou en espace public.

Ce que Le Castrum vous offre :

1. Apport financier au projet pour couvrir des frais de production effectifs : les transports, les repas (forfait journalier durant les jours de travail, ou à la cantine du festival durant le festival), d'éventuels autres frais de matériel (d'entente avec Le Castrum) ;
2. Hébergements (chez l'habitant) durant toute la durée de la résidence ;
3. Expertise locale (repérages, autorisations, mises en contact) ;
4. Aide logistique et technique, ponctuellement ;
5. Accompagnement dramaturgique ;
6. Soutien à la recherche de fonds.

Le Castrum organise chaque année une recherche de fonds spécifique en lien avec L'Exploratoire mais ne peut actuellement pas garantir un apport financier suffisant pour couvrir les salaires. Les compagnies effectuent également leur propre recherche de fonds, en coordination avec Le Castrum.

DÉLAI DE POSTULATION : 12.01.2025

Comment postuler ?

Merci de nous soumettre un dossier de motivation (max. 4 pages) au format .pdf, ainsi que le formulaire d'inscription dûment rempli, en suivant ce lien : <https://framaforms.org/ap-pel-a-projets-exploratoire-au-castrum-2025-1731406963>

Il est également possible de nous transmettre de la documentation existante à la fin du formulaire.

Dans votre dossier, nous vous proposons de répondre aux questions suivantes :

- les motivations : qu'est-ce que vous attendez, qu'est-ce que vous souhaitez retirer de cette période de résidence ? Pourquoi Le Castrum ? Quel pas (étape) souhaitez-vous faire avec le projet ?
- le descriptif du projet : concept, moyens, collaborations, site(s) choisi(s) ou type de site choisi, visuel(s), inspirations.
- une courte description de la compagnie/collectif/groupe/artiste, de son historique et expérience dans l'espace public.
- un retroplanning ou calendrier (délais de réalisation du projet).
- un budget comprenant : les salaires et charges sociales (artistiques, administratifs, techniques), frais de production, transports, installation, technique, logistique.

Notre équipe de sélection est composée des quatre personnes de la commission de programmation du Castrum. Nous porterons un soin particulier à la composition globale des groupes en résidence (étapes de projets, disciplines, thématiques, genres, expérience). Les compagnies ou artistes dont la postulation ne sera pas sélectionnée pourront demander des détails concernant le refus jusqu'à un mois après l'annonce.

La deadline du dépôt de dossier est le 12.01.2025 à minuit. Les projets sélectionnés seront communiqués d'ici au 15.02.2025.

Pour toute question, complément d'information ou besoin de soutien dans le processus de postulation, vous pouvez contacter Natania Prezant : natania@le-castrum.ch



DÉLAI DE POSTULATION : 12.01.2025